

# LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON, N. B. 3 MAI 1917

G.-E. DION, Administrateur

## Nouvelles Locales

Edmundston, N. B.

Le conseil de ville pour l'année 1917 tenait sa première réunion mercredi dernier, le 25 avril. Etaient présents Dr P. H. Laporte, maire; Les échevins David Chassé, Chs Pérusse, Aurèle Bérubé, J. A. Ratté, L. Gagné, J. E. Michaud, M. P. P., W. J. Morin et J. Frank Rice.

Après lecture et adoption des minutes de la dernière assemblée, le maire rappelle en quelques mots le travail fait par le conseil de 1916 et dit espérer voir le même esprit d'économie, le même zèle à l'étude des questions municipales se continuer par les membres du présent conseil.

Sur proposition de M. W. J. Morin, secondé par L. Gagné, il est résolu qu'un vote de remerciements soit adressé aux membres du conseil de 1916 pour les services rendus à la ville.

La manière suivante de procéder aux assemblées du conseil sera désormais en usage :

- 10 Appel à l'ordre.
- 20 Lecture et adoption des minutes.
- 30 Présentation des comptes, factures, etc.
- 40 Rapport financier.
- 50 Correspondances.
- 60 Rapport des comités.
- 70 Affaires commencées.
- 80 Affaires nouvelles.
- 90 Avis de motion.
- 100 Ajournement.

On recommande le paiement des comptes suivants : Thomas Lorton \$9.75, F. Pelletier \$4.50, Jos F. Plourde \$14.00, Jos F. Plourde \$250.00, Can. Gen. Electric \$2.83, Hamilton Stamps \$1.59, Eug. Blanchette \$11.00, Th. Guertette \$6.10.

Il est résolu d'accepter la demande de M. S. Laporte et la ville paiera désormais la somme de \$15.00 par mois pour le loyer de son bureau.

Les applications de MM. Ed. Ouellette et Willie Picard comme chef de police sont référées au comité de Police.

L'entente entre Fraser Lté et la ville concernant les moulins de pulpe et de papier est référée au comité de législation qui a instruction de prendre les mesures nécessaires pour présenter ce bill à la prochaine législature provinciale.

On donne aussi instruction au comité de législation de voir à ce qu'une demande soit faite à la prochaine législature d'avoir un droit d'emprunt de \$100,000 pour extension du système électrique, pour agrandissement de l'aqueduc et pour améliorations générales. Il est de plus résolu d'obtenir autorisation d'un crédit de \$10,000 pour le compte courant de la ville.

Le règlement No. 13 ayant rapport aux licences spéciales pour étrangers venant faire affaire ou résider dans la ville est envoyé au comité de législation pour être rapporté à la prochaine réunion avec les modifications voulues.

Inspection de tous les compteurs électriques en usage depuis plus de cinq ans sera faite bientôt.

Dorénavant le conseil sera divisé en 5 comités :

- 10 Finances, règlements, législation et bureau de la ville : MM. Aurèle Bérubé, J. Enoil Michaud, J. A. Ratté et le Maire.
  - 20 Chemins et améliorations de la ville : Le Maire, L. A. Gagné, Frank Rice, J. E. Michaud.
  - 30 Police, feu et pauvres : MM. Willie J. Morin, L. A. Gagné, David Chassé, Chs Pérusse.
  - 40 Eau et électricité : MM. Enoil Michaud, J. A. Ratté, Aurèle Bérubé et le Maire.
- Liste des Officiers de la ville pour 1917.  
 Réviseurs : L. R. Bélanger et L. J. Cyr.  
 Bureau de Santé : Président, Dr. Simard, membres : John Aubé et Sydney Laporte.  
 Mesureurs de bois : Allen Emerson et Alex Hendry.  
 Gardes Champêtres : François Jean, Paul Lepage, Pierre Morin, Henry Moreau.  
 Poniars : Jos O. Audette, Vital F. Hébert.  
 Inspecteurs des clôtures : Théophile Michaud et Denis Hébert.

Représentant de la ville au conseil de la Municipalité de Madawaska : Dr P. H. Laporte.  
 Suppléant : M. Aurèle Bérubé.  
 Pro-Maire : M. J. F. Rice.

Il est proposé par l'échevin Bérubé secondé par l'échevin Ratté que la somme de \$2,000 soit déposée à la banque Royale d'ici au premier Mai prochain, pour l'achat de débetures devant former le premier versement au fonds d'amortissement. Adopté. Ajournement.

La prochaine réunion du conseil aura lieu vendredi le 4 mai prochain.

## Les funérailles de "John Barleycorn", à Edmundston

La mort, la mort impitoyable vient de faire une autre victime dans le Madawaska. M. "John Barleycorn", un des citoyens les plus en vue du Petit et du Grand Sault a perdu le souffle, lundi soir, à huit heures précises. Tout passe, tout casse.

Cette mort n'a causé aucune surprise. Elle était attendue depuis le 29 avril 1916, date de la passation d'un acte à la législature provinciale où il était décrété que le dit John Barleycorn devrait mourir, à l'heure mentionnée, de belle mort ou autrement. Voyant sa fin approcher, il avait mis ordre à ses affaires, fait venir ses proches à son chevet pour leur annoncer ses dernières volontés. Il avait même donné aux siens tous les conseils voulus et les détails de ses funérailles qui devaient avoir lieu immédiatement après sa mort.

Monsieur Paul, gérant général et extraordinaire d'une grande compagnie de cinématographe avait demandé la faveur de creuser la fosse. Ce privilège lui fut accordé et l'opération se fit samedi. Mais dans son ardeur et son enthousiasme, il creusa si bien et si profond qu'on dut le sortir du trou qu'il avait creusé pour son ami "John".

Tous les préparatifs étant faits d'avance, l'enterrement eut lieu quelques minutes après la mort du défunt. Le cortège se mit en marche quelques minutes après huit heures suivi d'une multitude de personnes. Il n'y avait pas de femmes heureusement qui voulaient rendre un dernier hommage à leur vieil ami. On rapporte que plusieurs curieux s'étaient joints à la foule, plusieurs de ceux qui n'avaient pas coutume de fréquenter le défunt "John" mais qui voulaient tout de même se rendre compte de visu des cérémonies grandioses qui se passaient.

Les porteurs étaient John de Keyper, John Beggs, Jules Robin et Albert Robin. Des couronnes de fleurs avaient été envoyées par James Readdy, Siméon Jones, Peter Boswell, Andrew Usher, Pellison Père et fils, Pinet Castillon et Cie, la compagnie "who made Milwaukee famous", etc. La censure ne permit pas de publier la liste des porteurs de deuil. empêché de laisser ce chef-d'œuvre à la postérité et les journalistes qui s'étaient ren-

du sur les lieux dans le but de sténographier ce discours à la mémoire du grand disparu furent des plus désappointés. Au lieu de cette dissertation sur les qualités de cœur et "d'esprit" de John Barley-se tenant en communication journalière avec son ami le défunt. Mais sa pièce d'éloquence restera inédite. Les larmes et les sanglots l'ont Octave... de la paroisse voisine avait été invité à prononcer l'oraison funèbre. Il s'était préparé depuis un mois corn, l'orateur n'a prononcé que cette simple phrase : "Après moi, le déluge". Plusieurs des assistants se demandèrent la signification de ces paroles dans une semblable circonstance et des interprétations variées furent données. Un quelqu'un a donné l'explication suivante : L'orateur, rempli de son sujet, à cause des nombreuses relations qu'il a eues avec le défunt depuis quelque temps, pensait qu'il pourrait se faire que... La censure est encore venue biffer le reste de ce passage.

"John Barleycorn" n'est plus. Les bars sont vides et les caves sont pleines, disait un quelqu'un. Un grand nombre de citoyens, du dedans et du dehors de la ville, pris soudainement de la frayeur des crampes et des coliques dans la saison des canicules crurent bon de faire une "petite" réserve pour les besoins urgents. Nos plus téméraires même furent frappés tout à coup de la valeur médicinale de l'eau-de-vie (Les sauvages appelaient cela de l'eau-de-feu) et tout le stock du Petit Sault y passa. Il s'agit donc maintenant de garder "John Barleycorn" sous quatre pieds de terre. Il est dit que l'inspecteur en chef a depuis longtemps donné une commande à l'usine Krupp, en Allemagne, pour un canon automatique des plus boches qui sera posté à courte distance de la fosse de pauvre "John" pour le bombarder sans avertissement s'il lui prend envie de lever la tête quelque bon jour.

Après les funérailles, un certain monsieur qui avait coutume de chanter : "Un petit coup ça fait du bien" mar mottait entre les dents avec la plus grande perplexité "Fifty dollars fine Oh! Hell... Un assistant.

### LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siege social : MONTREAL  
 SUCCURSALES DANS LA PROVINCE :

Caraget,	M. P. E. Moreault,	Gérant
Bathurst,	N. Alarie,	pro-Gérant
Edmundston,	A. Alain,	pro-Gérant
Moncton,	J. E. St-André,	Gérant
Norton,	L. J. Melanson,	pro-Gérant
St-John,	D. W. Harper,	Gérant

10—Vous pouvez déposer vos argents toujours remboursables à demande et recevoir 3% d'intérêt l'an : les dixièmes intérêts étant capitalisés ou payés tous les six mois, le 30 juin et le 31 décembre de chaque année.

20—En vertu de règlements particuliers à cette banque, les argents confiés à son département d'épargne sont contrôlés par un comité de censeurs. Ces messieurs examinent mensuellement les placements faits, en rapport avec ces dépôts, assurant ainsi aux déposants la plus grande protection possible.

30—Pour la commodité de tous, des dépôts de toutes sommes, depuis (\$1.00) un dollar sont acceptés au département d'épargne.

Deux ou plusieurs personnes peuvent aussi ouvrir un compte conjointement.

Nous sollicitons respectueusement votre encouragement et votre patronage

### Avis au Public

Avis est donné au public que ERNEST WELSH n'est ni agent ni sous agent de la Compagnie d'Assurance sur la vie, L'UNION MUTUELLE de PORTLAND, ME., et Messieurs les Médecins sont particulièrement mis en garde de ne pas faire d'examen médicaux pour cette Compagnie à la demande du dit ERNEST WELSH.

Par ordre,  
**A. P. LABBIE,**  
 Manager.  
 Union Mutual Life Insurance Co.  
 Résidence : St. Leonard, N.B.  
 Agency : Van Buren, Maine

### A nos abonnés

Nous faisons un appel à nos abonnés retardataires qui, pour la plupart, par simple négligence ne nous ont pas encore fait parvenir le petit montant de leurs redevances. Soyez bons et justes, ne nous faites pas attendre. Ces petites sommes sont nos seules ressources d'existence, elles nous sont indispensables pour le maintien de notre œuvre. Pas plus que vous, nous ne pouvons vivre et faire vivre nos employés sans recevoir en temps opportun le salaire de notre travail. Encore une fois, c'est de la pure négligence ; secouez la une fois par an, vous vous en trouverez bien, vous éviterez le désagrément de nous faire ramander, et nous nous en trouverons bien mieux.

Lon ne peut égarer fièrement l'œuvre où l'on a mis son cœur tout entier.

Annoncez-vous dans "Le Madawaska".

### LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Incorporee en 1869

Capital autorisé	\$ 25,000,000
Capital payé et fonds de réserve	\$ 27,000,000
Actif	\$285,000,000

Siege Central, Montreal  
 Sir HERBERT S. HOLT, Président E. L. PEASE, Vice-Prés.  
 et Dir. Général C. E. NEILL, Administrateur Général

Les succursales, de cette Banque 365 couvrent toutes les provinces du Canada et offrent les facilités pour effectuer toutes espèces d'opérations de banque. 45 branches sont dans les PAYS étrangers

#### Departement d'Epargne

On peut ouvrir un compte avec un montant de UNE PIASTRE (\$1.00) ou plus. L'intérêt sera payé ou crédité semi-annuellement.

#### Comptes Conjoints.

S'ils le désirent, deux membres de la même famille pourront ouvrir un seul compte, l'un ou l'autre (le survivant en cas de mort) ayant droit à l'argent déposé.

Les comptes peuvent être ouverts et desservis par la maille.

SUCCURSALE D'EDMUNDSTON, N. B.  
**A. G. LOCKHART,** Gérant.

### Elle a bon appétit

Au restaurant, un voyageur avait dîné seul ; cependant l'addition portait deux personnes. — Pourquoi ces deux personnes ? dit le voyageur surpris.

C'est que Monsieur a placé sa valise près de lui sur une chaise. — L'autre n'assistait pas et payait.

Il revint le lendemain, toujours avec la valise, qu'il place près de lui, largement ouverte ; la plate s'engouffrait. — Mais, Monsieur, fit le garçon effrayé.

Voilà, répondit le voyageur, hier ma valise n'avait pas faim, aujourd'hui elle a bon appétit.

### AVIS

Le char de farine que j'attendais depuis longtemps est enfin arrivé aujourd'hui.

T. M. RICHARDS,  
 Edmundston, N. B.